



VILLE DE GENÈVE

Tour Blavignac

Rue de la Tour 1

Tour Blavignac

Rue de la Tour 1

VILLE DE GENÈVE

Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie

SOMMAIRE

5 PRÉFACES

Tout vient à temps pour qui sait attendre !

Michel Rossetti

Il n'y a plus péril en la demeure...

Jacqueline Burnand

8 POINT DE VUE

Nouvelle fonction, vie nouvelle

Michel Ruffieux

10 HISTOIRE

Les vestiges d'une image urbaine

Martine Koelliker

20 RESTAURATION

Options architecturales

Edouard Nierlé, José Duarte

28 Données techniques

29 Références

30 Remerciements



Tout vient à temps pour qui sait attendre !

Que de chemin parcouru depuis la création de l'Association pour l'animation des quartiers Plainpalais-Cluse-Roseaie en 1984, installée dans ses premiers locaux de la villa Freundler à la rue de Carouge !

Dès le départ, l'installation de la Maison de quartier de Plainpalais dans la Tour Blavignac avait été envisagée. Mais, comme dans bien des dossiers, les divers projets et nombreux débats qui se sont succédé n'ont pas permis de matérialiser ce vœu plus tôt.

Patience et volonté ont donc permis de transformer ce vénérable bâtiment en structure socio-culturelle, et on ne peut qu'espérer que celle-ci réponde à l'attente des utilisateurs et aux besoins du quartier.

En ouvrant ces nouveaux espaces, la Ville de Genève montre une nouvelle fois sa volonté de poursuivre les efforts qu'elle entreprend depuis plusieurs années en

faveur des centres de loisirs et des maisons de quartiers. En soutenant ce type d'institutions, destinées aux plus jeunes comme aux plus âgés, elle a permis de maintenir les relations inter-générationnelles indispensables à l'équilibre de notre société, mais aussi à prévenir une recrudescence de la violence chez les jeunes en leur offrant des lieux de rencontres et d'occupation. Puisse ce pari sur l'avenir porter ses fruits longtemps encore.

Aujourd'hui, les habitants de Plainpalais bénéficient d'une structure d'accueil fonctionnelle et de qualité. Je m'en réjouis pour eux.

Bon vent et plein succès pour l'avenir !

Michel Rossetti
Maire de Genève



Il n'y a plus péril en la demeure...

La Tour bien connue du haut du boulevard du Pont-d'Arve fut longtemps menacée de démolition. Ironie du sort: il s'agit de la principale œuvre de l'architecte Jean-Daniel Blavignac, grand précurseur de la conservation du patrimoine architectural à Genève.

En 1965, un projet d'aménagement faisait table rase de l'immeuble et de tout le secteur. Condamnée à disparaître, la Tour Blavignac ne fut plus entretenue et commença à se dégrader. Cette situation allait durer plus de vingt ans. En effet, c'est seulement en 1987 qu'est adopté un nouveau plan d'aménagement, reconnaissant sa valeur de patrimoine et prévoyant son maintien.

Mais l'immeuble n'est pas encore au bout de ses malheurs. En 1988, un projet de transformation en maison de quartier est prêt: mais en raison des difficultés financières du moment, il est supprimé du 11^e Plan financier quadriennal.

La construction de 1860 est de plus en plus délabrée et il faut prendre des mesures de sécurité pour protéger le public de la chute de pierres. C'est alors que l'affectation de l'immeuble est remise en débat: l'on hésite à

en faire une maison de quartier, comme prévu initialement, ou des logements pour étudiants.

Après plusieurs projets et expertises, la situation se dénoue pendant le mois de mars 1993. Le 17, le Conseil municipal vote un crédit d'étude pour sa transformation en maison de quartier et le 23 du même mois, le Département des travaux publics inscrit l'immeuble à l'inventaire (Arrêté MS-i 34).

Il faut encore un an pour peaufiner le projet définitif. Grâce au crédit de 5 454 000 francs voté par le Conseil municipal le 14 juin 1994 et à une subvention cantonale de 104 000 francs, le chantier commence en février 1995. Aujourd'hui enfin, il n'y a plus péril en la demeure de Jean-Daniel Blavignac. A l'origine lieu maçonnique, la Tour du boulevard du Pont-d'Arve s'est transformée en la très démocratique maison de quartier de Plainpalais-Cluse-Roseaie.

Jacqueline Burnand

*Conseillère administrative
chargée du Département de l'aménagement,
des constructions et de la voirie*

Nouvelle fonction, vie nouvelle

Certains regrettent sans doute les modifications structurelles apportées à l'édifice, mais elles étaient indispensables pour permettre au bâtiment de s'adapter à sa nouvelle affectation de maison de quartier.

Alors peut-être aurait-il mieux valu lui conserver son affectation en logements ?

Une telle décision aurait dû être prise il y a de nombreuses années, car elle impliquait le maintien de l'environnement immédiat en l'état, afin que les conditions nécessaires à l'habitat soient sauvegardées.

Une véritable conservation impliquait une réflexion sur un périmètre élargi. En fait, le maintien de l'intégrité de la Tour Blavignac a été compromis dès la décision d'élargir le boulevard du Pont d'Arve ; son changement d'affectation devenait pratiquement imposé dès lors que le premier bâtiment bordant ce boulevard était démoli.

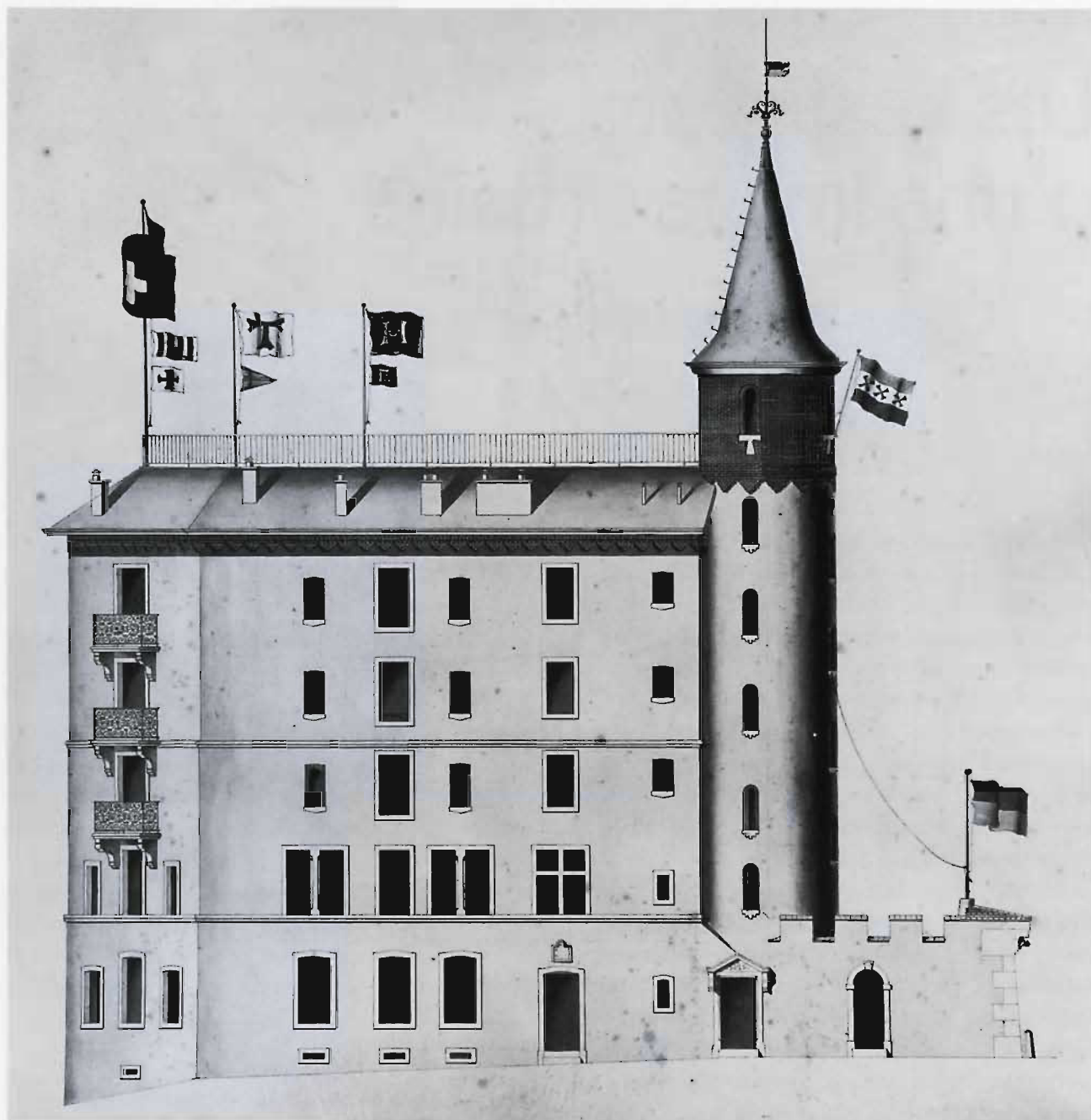
Dans ce contexte, utiliser ce bâtiment caractéristique, très bien signalé par sa tour, pour un équipement public, est une solution qui s'imposait. Par ailleurs, ce projet redonne une vie nouvelle à cette remarquable bâtisse complètement remise en valeur, malgré un environnement ayant subi de profondes modifications.

Il faut relever que le travail de M. Edouard Nierlé, architecte, sur ce bâtiment est empreint d'une grande sensibilité. En confiant ce mandat à celui qui assura les fonctions de conservateur pendant de nombreuses années, la Ville de Genève n'a pas failli à son devoir de sauvegarde du patrimoine.

Michel Ruffieux

Architecte

Directeur de l'aménagement et des constructions



Elévation de la maison de la Tour par Jean-Daniel Blavignac, côté rue de la Tour.

Les vestiges d'une image urbaine

Né en 1817, Jean-Daniel Blavignac était le fils d'un faïencier. Dès son plus jeune âge, il manifesta une passion pour l'architecture qui devait l'éloigner de la profession paternelle à laquelle il était prédestiné. Doté d'une personnalité aux facettes polyvalentes et hors du commun, sa carrière nous est à présent bien connue¹.

Après avoir suivi l'enseignement de l'Ecole de dessin et de l'Ecole industrielle, il effectua son apprentissage de dessinateur dans le bureau de l'architecte genevois Jean-Pierre Guillebaud (1805-1888)², renommé et de formation académique parisienne.

En 1843, il ouvrit son propre bureau d'architecte et embaucha ses premiers apprentis. Sa sensibilité et son intérêt pour les bâtiments médiévaux l'amènèrent à découvrir les décors peints médiévaux du temple de Saint-Gervais, de la chapelle des Macchabées et de l'église de la Madeleine, cachés sous d'anciens badigeons. Membre de multiples sociétés savantes, il avait déjà eu l'occasion de se distinguer par des conférences sur le patrimoine architectural et sur l'archéologie données au sein de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève; mais grâce à ses découvertes, il fut consacré par ses contemporains. En 1846, la Société économique le mandata pour la restauration de la cathédrale Saint-Pierre. Ses études et son projet représentèrent en quelque sorte l'équivalent d'un prix académique (Grand Prix de Rome) pour ce jeune architecte âgé de trente ans

dont le milieu modeste ne lui avait pas permis de suivre la formation habituelle des architectes genevois à l'école des Beaux-Arts ou l'Ecole polytechnique de Paris. Réunies dans un album intitulé *Restauration de l'église Saint-Pierre*, ses études se composent d'une recherche historique, d'une documentation iconographique, de rapports de fouilles, d'un constat sur l'état matériel du bâtiment, analyses qu'il jugeait indispensables préalablement à toute intervention sur le bâtiment³. Avant la création de la *Commission fédérale des monuments historiques* (1886) et du *Heimatschutz* (1905), Blavignac apparaît ainsi comme un précurseur dans le domaine de la conservation et de la restauration des monuments historiques. Ayant pris conscience de la valeur de cet héritage culturel, il ne cessera de militer en faveur de sa

¹ Grâce aux recherches et publications de l'historienne de l'art Dr Leïla El-Wakil s'échelonnant de 1982 à 1990 (cf. bibliographie) et dont le présent texte est entièrement tributaire.

² J.-P. Guillebaud a acquis une première formation à l'Ecole de dessin de Genève, suivie de l'enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts à Paris et d'un voyage en Italie. De retour à Genève où il devint l'architecte de la Société économique, il réalisa notamment, entre 1841 et 1843, l'Hôtel particulier de la Rive (14, rue de l'Hôtel-de-Ville) et en 1846 le temple de Plainpalais.

³ La Charte de Venise, en 1964, entérine notamment cette méthode de travail à l'échelle internationale (Charte internationale adoptée lors du 2^e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, qui définit les principes essentiels à la conservation et à la restauration des monuments).



La maison de la Tour dans son contexte urbanistique et bâti d'origine (état en 1987). Depuis lors, l'immeuble de logements abritant également le Centre d'iconographie genevoise a été construit.

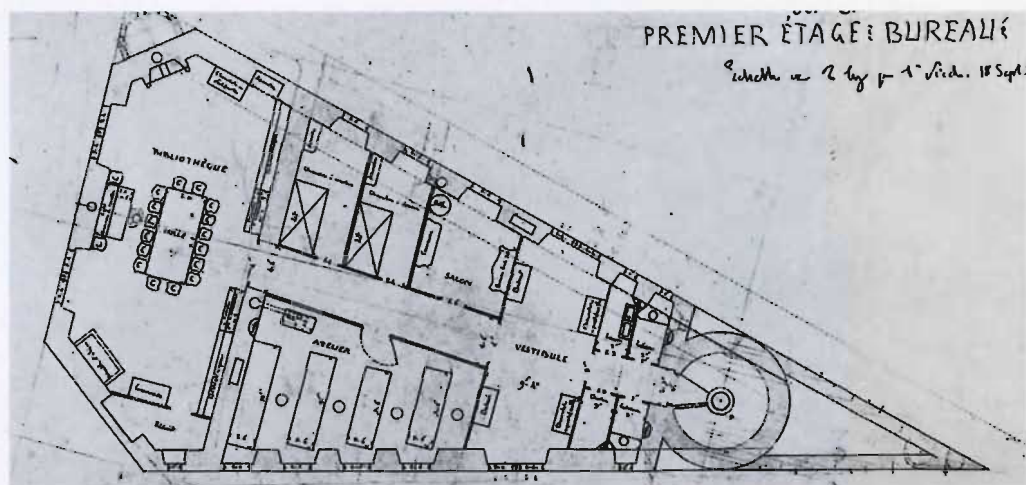
conservation et par là-même de sa restauration. Etant sollicité d'ailleurs non seulement par des privés et par la Ville de Genève pour réaliser diverses restaurations, il fut également appelé au delà de nos frontières pour effectuer des expertises dans les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel. Il publia un nombre d'ouvrages impressionnant, dont le plus important et le plus célèbre est son *Histoire de l'architecture sacrée dans les diocèses de Genève, Lausanne et Sion du IV^e au X^e siècle* parue en 1853.

Disons d'emblée qu'en regard de sa production littéraire et historique⁴, ses réalisations architecturales ne représentent qu'une partie restreinte de ses activités,

même si l'architecture occupe une place prépondérante dans sa vie. En dehors de ses travaux de restauration, il conçut et éleva, entre 1858 et 1861, trois maisons, dont une pour lui-même, à savoir :

- la maison Rilliet, rond-point de Plainpalais n° 9 (rénovée lourdement récemment);
- la maison Pfister qui se situait à la rue du Rhône (démolie en 1902);
- la maison de la Tour, inscrite à l'inventaire depuis 1993.

⁴ Voir l'ouvrage collectif réalisé sous la direction de Leïla El-Wakil, en particulier les chapitres I, II, III et VI (cf. bibliographie).



Plan du premier étage de la maison de la Tour destiné à l'appartement-bureau de Blavignac.

Il réalisa également deux chapelles pour le Pensionnat des Fidèles Compagnes de Jésus de Carouge, la cure de Notre-Dame, les pavillons du Tir fédéral de 1851 et quatre fontaines à Carouge. De nos jours, seules subsistent les quatre fontaines monumentales classées depuis 1921.

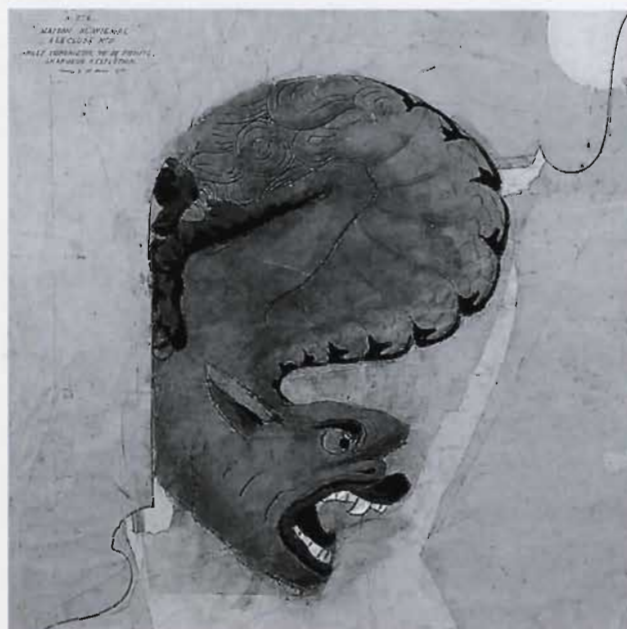
LA TOUR (1859-1862)

Cette maison qu'il conçut et réalisa pour lui-même est sans aucun doute la plus importante et la plus personnelle de ses réalisations. D'une architecture non-conformiste dans la production locale classicisante de cette époque, elle est représentative des préoccupations de son auteur pour l'architecture médiévale et la franc-maçonnerie. Maison-phare grâce à la tour qui la parachève et qui représente une solution d'angle originale et insolite pour cette époque, elle ferme la perspective du boulevard Helvétique sur lequel elle est axée. Réminiscence de la tour médiévale fonctionnelle et d'apparat, elle devient l'emblème distinctif de l'immeuble, avantageusement accentuée par la topographie.

Dès 1851, Blavignac projetait de se construire une maison, munie d'une tourelle selon les croquis qui nous sont parvenus. Il la construira entre 1859 et 1862 seulement. En sus des problèmes d'éboulements sur les fondations, l'architecte fut confronté à des difficultés

financières aiguës tout au long du chantier qui le contraignirent à vendre sa demeure sitôt achevée. Pourtant, Blavignac avait déjà dû réduire ses ambitions par rapport à son projet initial, puisqu'il ne s'octroya finalement que le premier étage de la maison, le reste étant attribué à des appartements, à des locaux commerciaux et à un espace maçonnique.

Conçu sur une parcelle triangulaire, le plan en est tributaire et devient polygonal par les deux pans coupés de la base du triangle. Grâce à l'utilisation de deux sommiers métalliques et de poteaux, un unique refend est situé dans la largeur du polygone et délimite la ou les pièce(s), selon les étages, qui répondent à la tour circulaire et sont privilégiées par leurs larges proportions. Le premier étage accueille l'appartement-bureau de Blavignac et est représentatif de son projet initial qui prévoyait un appartement par étage et non deux comme cela a finalement été réalisé, sans doute pour des motifs d'ordre économique. La distribution est parfaitement symétrique, selon un principe cher à Blavignac, les pièces sont réparties de part et d'autre du couloir central, cloisonnées parallèlement au refend, tandis que les espaces de services, tels que la cuisine et les sanitaires, sont placés à l'entrée de l'appartement. Cette disposition, de même que l'emplacement de l'escalier à vis, seul accès aux étages et rejeté du plan masse dans la tour orientée à l'est, font partie de la



*Projet de gargouille pour la maison de la Tour
par Jean-Daniel Blavignac, daté du 31 mars 1860.*

typologie blavignienne. Si au Moyen Age l'escalier à vis était souvent situé de cette façon, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle cette disposition était tout à fait insolite, on lui préférait la cage d'escalier centrale éclairée par une verrière.

L'élévation comprend trois registres différenciés par un bandeau horizontal saillant. Au-dessus du socle, chaque registre est constitué de deux étages percés d'ouvertures rectangulaires, parfois à meneaux, en molasse et alternant avec des petites baies légèrement cintrées et distinguées par un encadrement en briques. La tour est dotée de fenêtres-meurtrières en briques. Une des travées latérales de la base tronquée du polygone, correspondant au bureau de Blavignac, reçoit un oriel en briques supporté par des consoles au premier étage. Les étages supérieurs s'ouvrent sur des balcons munis de gardes-corps en ferronnerie ornés de motifs typiques du XIX^e siècle.

La combinaison des vocabulaires architecturaux médiéval et classique provoque une construction à caractère éclectique – annonciatrice du futur *Heimatstil*⁵ de la fin du siècle – encore renforcé par l'emploi diversifié de matériaux tels que la brique, la roche, la

molasse. On peut relever que l'usage de la brique est avant tout décoratif, appliquée sur les encadrements d'ouvertures, sur le dernier étage de la tour et en frise dentelée dans le couronnement. Parmi les quelques 500 dessins que Blavignac effectua pour la Tour, certains représentent des projets de gargouille issus du bestiaire médiéval. L'ornementation est également tirée de la symbolique maçonnique, comme par exemple le berceau en bois de l'avant-toit peint de motifs d'entrelacs celtiques sur lesquels se détache l'inscription suivante: *In spe et in silentio erit fortitudo vestra*.

L'élément maçonnique⁶ dominant se situe au dernier étage de la tour. Il s'agit du salon circulaire auquel on accède par une échelle en bois située dans les combles et qui s'ouvre sur le terrasson reprenant l'axe

⁵ Architecture dite de style helvétique qui relève d'une expression de l'authenticité et de l'unité fédérales, avec emprunts germaniques et effets de masses contrastantes, et une utilisation diversifiée de matériaux combinés en textures et polychromies diverses.

⁶ Pour les aspects maçonniques, voire en particulier, le chapitre « Vénérable en chaire des amis fidèles », pp. 71-78 de l'ouvrage collectif réalisé sous la direction de L. El-Wakil (cf. bibliographie).

médian du plan. Marqué par des balustrades ornementées à l'origine de drapeaux maçonniques, il réunit les deux pans du toit et conduit au salon. L'accès difficile de cette pièce destinée aux réunions des hauts degrés symbolise les échelons à gravir pour y parvenir et contribue à sauvegarder le mystère vis-à-vis des profanes. De forme circulaire, évocatrice des Chevaliers de la Table ronde, ses murs intérieurs et extérieurs sont rouges, la couleur réservée aux hauts degrés. Outre les nombreuses croix de Malte rouges des vitraux, du linteau de la porte et des drapeaux, l'un des projets de Blavignac prévoyait pour le sol un carrelage rouge et blanc, symbolisant le bien et le mal et sur lequel le frère maçon ne devait marcher ni totalement sur le rouge ni sur le blanc.

Blavignac était alors au sommet de sa fulgurante ascension au sein de la Loge La Fidélité, dans laquelle il était entré en 1854. La décoration de la maison lui donna matière à satisfaire ses exigences éthiques et son goût pour l'apparat.

En conclusion, « l'intérêt de cette maison réside dans plusieurs facteurs : l'originalité, l'historicisme, la gestation du projet, l'abondance iconographique. Nous retiendrons qu'il s'agit d'une œuvre de maturité de l'architecte qui avait déjà acquis de l'expérience en matière de rénovation et de construction. La Tour apparaît en effet comme le point d'aboutissement d'une évolution (...) » relève Leïla El-Wakil.



Etat de conservation de l'oriel en 1984-1985 environ.



Etat de conservation d'une partie du berceau en bois en 1984-1985 environ et frise décorative en briques couronnant l'élévation. On aperçoit encore à ce moment, ici et là, les traces du décor peint d'origine sur les rangées supérieures des briques (badigeon à la chaux de couleur brique et joints à la chaux).

LA TRANSFORMATION ET LA RESTAURATION

Après avoir été menacée de démolition en 1965 dans le cadre du plan d'aménagement adopté par le Conseil d'Etat, la Tour Blavignac, acquise par la Ville de Genève en 1964, se voit finalement sauvée par l'adoption d'un nouveau plan en 1987, prévoyant son maintien. Sa toiture a dû être restaurée d'urgence en 1986-1987, afin d'assurer la mise hors d'eau de l'édifice et éviter le pourrissement de ses structures intérieures. Peu après, un ceinturage a également dû être réalisé pour prévenir tout risque d'effondrement.

Dès lors, plusieurs projets d'affectation ont été étudiés en fonction des demandes du Conseil municipal. Alternativement ce sont deux projets qui sont présentés, l'un de réhabilitation en Maison de quartier de Plainpalais, l'autre de réaménagement en appartements pour étudiants. C'est finalement le 14 juin 1994 que le Conseil municipal opte pour le projet de maison de quartier⁷, alors qu'un peu plus d'une année auparavant, le 23 mars 1993, un arrêté du Département des travaux publics inscrivait la Tour Blavignac à l'inventaire.

La réalisation débuta en 1995. Les structures intérieures de la Tour Blavignac ont été totalement reconstruites à neuf pour s'adapter à la nouvelle affectation,

cette dernière nécessitant aussi bien des normes de sécurité publique qu'une distribution nouvelle des pièces peu compatible avec celle d'origine. Seul le salon de Blavignac, au premier étage du côté de l'oriel, a échappé, en quelque sorte, à l'*empaillage*⁸ réalisé, dans la

⁷ Au cours de la procédure d'autorisation de construire complémentaire, rendue nécessaire par le changement d'affectation et la modification de projet qui en découle et délivrée le 10 mars 1994, la Commission des monuments, de la nature et des sites (commission consultative cantonale, Département des travaux publics et de l'énergie) s'est prononcée à trois reprises sur ce projet de transformation en maison de quartier. Après l'avoir rejeté par deux fois (26 mai et 18 août 1993), elle l'a finalement accepté le 24 novembre 1993.

⁸ Le parti consistant à conserver les façades des édifices et à reconstruire à neuf les structures intérieures et la distribution – *empaillage* – est contraire à la déontologie de la conservation du patrimoine architectural, telle qu'elle est énoncée dans la Charte de Venise (cf. note 3). L'actualité de cette charte a été confirmée lors du colloque international d'Icomos (Conseil international des monuments et des sites) qui s'est déroulé en 1990 à Lausanne. En ce qui concerne l'état de conservation des structures intérieures de la Tour Blavignac, le rapport établi en 1991 par un spécialiste en traitements et entretien de charpente, révèle qu'une partie des solives des niveaux supérieurs (3^e et 4^e étages) et du sous-sol dans la zone centrale de l'édifice présentait d'importants dégâts nécessitant une intervention. Dans une opération de conservation-restauration, l'intervention aurait consisté à désinfecter, traiter, remplacer les solives pourries et renforcer à sec (bois et/ou métal) les structures de façon à les préserver tout en obtenant la surcharge correspondante à l'affectation. On peut citer à titre d'exemple de réalisation de conservation, l'îlot d'origine médiévale de la Grand-Rue 26, Saint-Germain 3 et Boulangerie 3-5.

mesure où les poutres polychromes de son plafond et sa cheminée au manteau très travaillé ont été maintenus *in situ*, alors que son parquet a été déposé pour permettre la création d'une chape en ciment, puis reposé à l'identique. Et ceci bien que ses dimensions originelles aient été quelque peu modifiées à la suite de la démolition du refend, opération rendue nécessaire pour implanter l'ascenseur et la nouvelle cage d'escalier principal desservant tous les niveaux, selon le projet de l'architecte. L'escalier à vis d'origine dans la tourelle, maintenu et restauré, est devenu secondaire (sortie de secours).

Dans ce contexte, où la nouvelle affectation choisie détermina l'intervention, les conseils déontologiques en conservation se sont appliqués aux seuls structures et décors extérieurs. Ils ont porté sur deux types d'opérations : d'une part, la restauration, soit la réparation de tout ce qui pouvait l'être en considération des dégâts dus aux outrages du temps et au défaut d'entretien ; d'autre part, la reconstitution dans un objectif de préservation d'harmonie d'ensemble des façades, soit le remplacement d'éléments ponctuels trop dégradés et répétitifs, exécutés le plus fidèlement possible à partir des observations *in situ* et des dessins laissés par Jean-Daniel Blavignac.

La restauration s'est donc concentrée sur l'enveloppe extérieure de l'édifice fort dégradée : de nombreuses

fenêtres présentaient des verres cassés ou manquants, les pierres de taille étaient pour la plupart fusées tout comme les crépis. Après piquage, ces derniers ont été refaits selon une recette traditionnelle à la chaux et recouverts d'une peinture, également à la chaux, à des fins unificatrices et protectrices, bien qu'à l'origine ils soient restés naturels⁹ selon les investigations réalisées par un restaurateur d'art. La plupart des assises en molasse – bandeaux horizontaux, encadrements des baies – trop altérées pour être sauvegardées, ont dû être remplacées par de la molasse, voire du grès pour les bandeaux horizontaux. En revanche, les encadrements en briques, tout comme la frise décorative sous le berceau et l'appareil du dernier étage de la tour ont pu être entièrement préservés. Précisons que le décor peint – badigeon de couleur brique et joints marqués à la chaux – ne subsistait qu'à l'état de vestiges épars. Les briques appareillées ont été nettoyées à sec et le décor reconstitué avec une peinture à la chaux. Seul l'oriel a dû être reconstruit, pour des raisons essentiellement statiques, avec des briques se rapprochant le plus possible de celles d'origine. Les décors peints les

⁹ Le nouveau crépi appliqué selon les directives de l'architecte ne présentait pas une finition conçue pour demeurer naturelle.



Chantier en cours. Mise en place des nouvelles structures porteuses intérieures.



Aperçu des aménagements intérieurs d'origine (1^{er} étage). Etat avant intervention, mai 1995.

mieux conservés, sans aucun doute ceux qui ornent le berceau en bois, ont été soigneusement nettoyés et consolidés par un restaurateur d'art¹⁰, lequel a dû en reconstituer une petite partie d'après les dessins laissés par Blavignac, quelques planches s'étant avérées trop altérées pour être conservées et avaient déjà été déposées lors de l'intervention de 1986-1987 (réfection de la toiture). En outre, la gargouille qui orne la pointe de la Tour et les trois cercles sculptés des deux façades principales, éléments polychromes, ont été restaurés, à l'instar du fronton brisé qui surmonte la porte d'entrée initiale. Quant au salon maçonnerie du dernier étage de la tour, son décor trop altéré a dû être reconstitué¹¹, seul un témoin de l'état initial demeure visible.

En conclusion, si la mesure de protection prise en 1993 n'a pas favorisé une conservation-restauration intégrale de la Tour Blavignac – la seule réalisation parvenue sans modifications majeures¹² jusqu'alors du précurseur genevois de la conservation des monuments historiques – l'image urbaine de l'édifice a été partiellement préservée et reconstituée, le mieux possible eu égard aux modifications survenues dans son envi-

ronnement immédiat, notamment la construction de l'immeuble¹³ abritant le Centre d'iconographie genevoise en remplacement du tissu urbain faubourien du XIX^e siècle.

Martine Koelliker

*Conseillère en conservation du patrimoine architectural
Département municipal des affaires culturelles*

¹⁰ Les investigations préliminaires et les travaux de restauration ont été effectués par l'atelier de restauration Saint-Dismas dirigé par Eric Favre-Bulle.

¹¹ Reconstitution par-dessus la couche d'origine.

¹² L'édifice a été squatté durant les années 1980, toutefois aucune déprédation majeure n'est à relever à la suite de cette occupation. Seules quelques cloisons ponctuelles avaient été abattues dans les étages supérieurs et la plupart des boiseries avaient été repeintes, notamment les élégantes alcôves avec un arc en bois découpé.

¹³ Immeuble de logements et accueillant également le Centre d'iconographie genevoise, construit entre 1989 et 1992 par l'architecte Jacques Schär.



NEBRES

Café de la pointe

Options architecturales

Le projet devait tenir compte des exigences du Département des travaux publics et de l'énergie :

- conservation de l'édifice inscrit à l'inventaire MS-i 34 du 23 mars 1993,
- création d'un 2^e escalier et de sorties de secours conformes à la loi sur la sécurité,
- renforcement des structures intérieures vétustes selon les dispositions de sécurité en vigueur.

De plus, l'accès au bâtiment par des personnes âgées et des handicapés exigeait l'installation d'un ascenseur.

Les interventions nécessitées par le changement d'affectation dictèrent à l'architecte les options de base suivantes :

- maintien de la situation de phare de la Tour admise comme escalier de secours par le Service de sécurité, éliminant une solution extérieure au bâtiment,
- en plan, affirmation de l'axe principal exprimé dans tous les plans de Blavignac,
- dans le cadre de la réfection des structures intérieures, maintien des axes transversaux fixés par Blavignac, les nouvelles structures étant réalisées en bois et métal,
- choix de l'implantation du nouvel escalier et de l'ascenseur intégrés au refend, seul élément vertical du

bâtiment du sous-sol à la toiture, respect de l'axe du refend percé dans sa partie médiane de 3 passages. Le nouvel élément sera translucide.

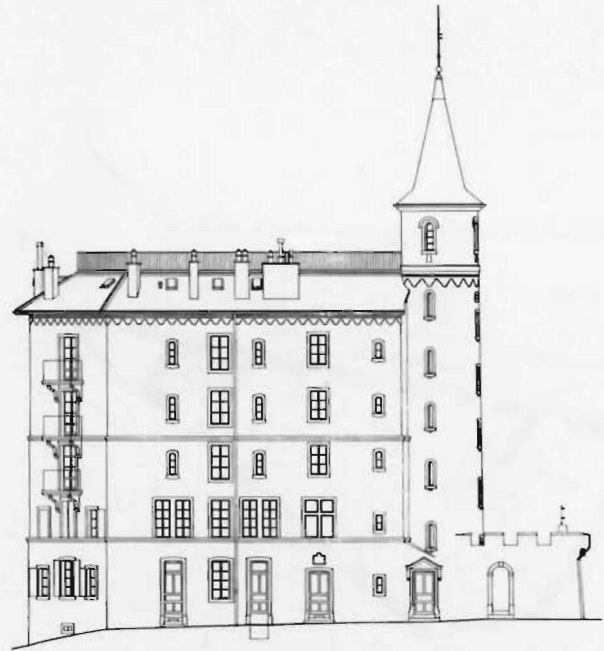
Sur le plan de la conservation :

- à l'extérieur, maintien ou restauration des éléments médiévalisants chers à Blavignac ou inspirés par la tradition maçonnique,
- à l'intérieur, restauration, récupération et repose des éléments d'époque, cheminées, boiseries (portes et armoires), plafonds à la française du 1^{er} étage découverts en cours de chantier au 1^{er} étage.

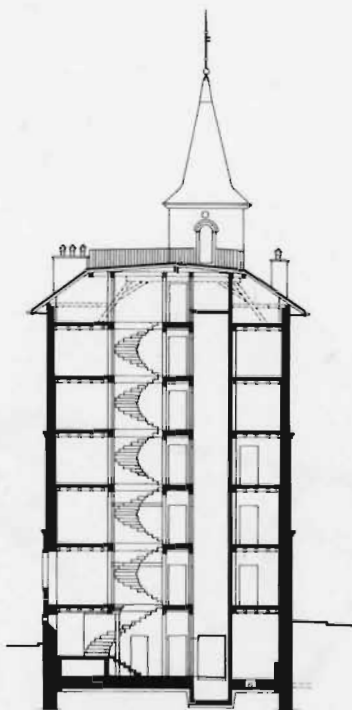
L'ensemble de ces travaux a été programmé et réalisé en deux ans et demi. Ainsi après une longue période d'abandon, la silhouette élancée, avec ou sans le grand pavois imaginé par Blavignac dans une de ses esquisses, pourra-t-elle continuer de dominer le quartier.

Edouard Nierlé

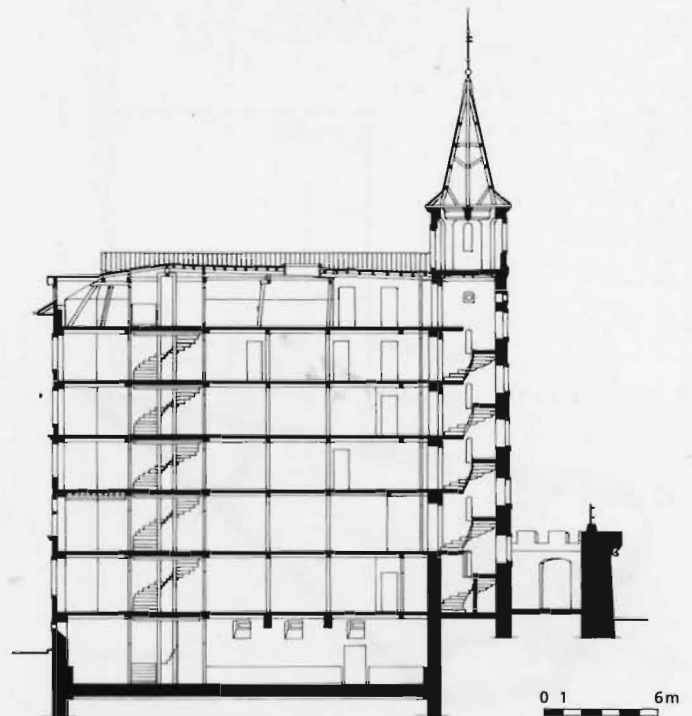
Collaborateur : José Duarte
architectes



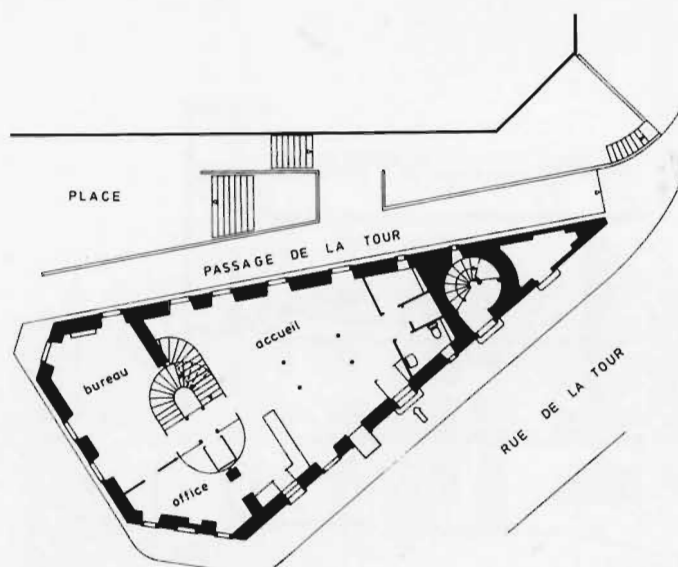
Façade rue de la Tour.



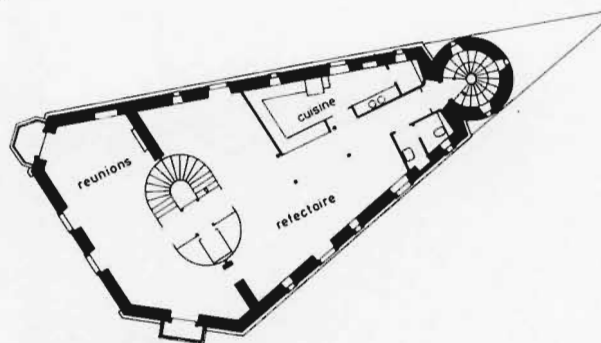
Coupe transversale.



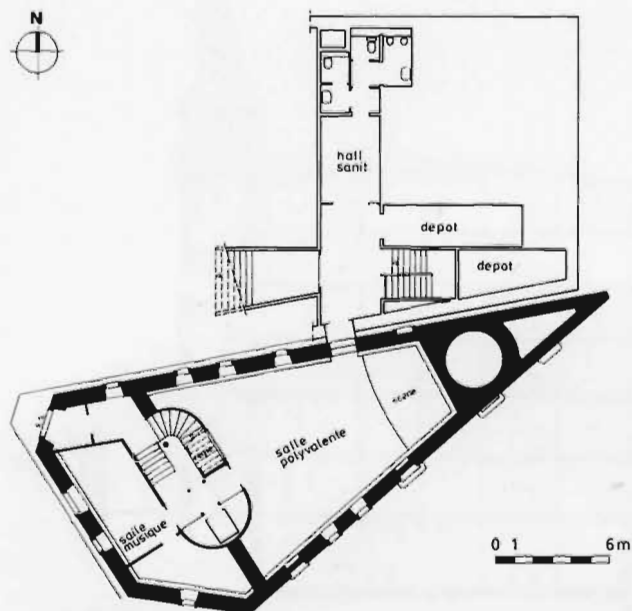
Coupe longitudinale.



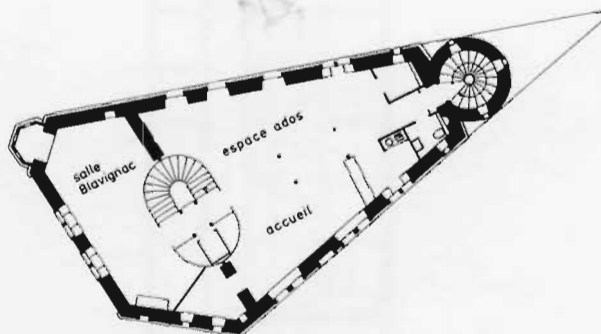
Rez-de-chaussée.



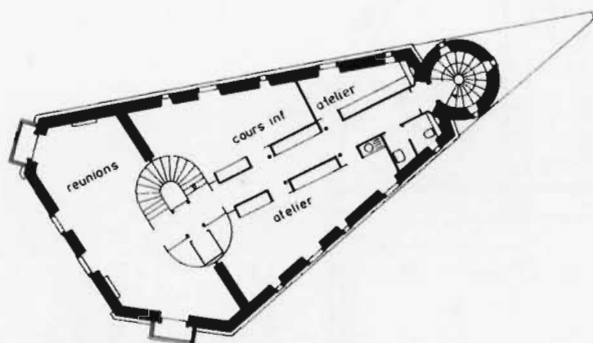
2^e étage.



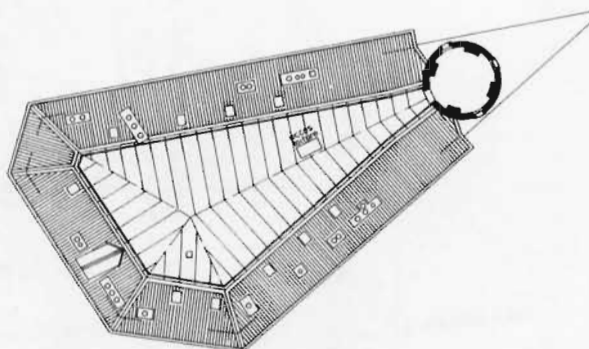
Sous-sol.



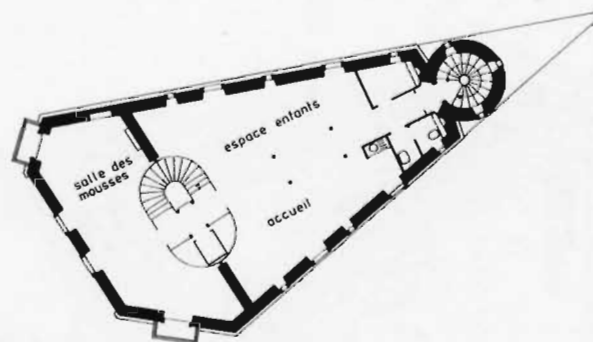
1^{er} étage.



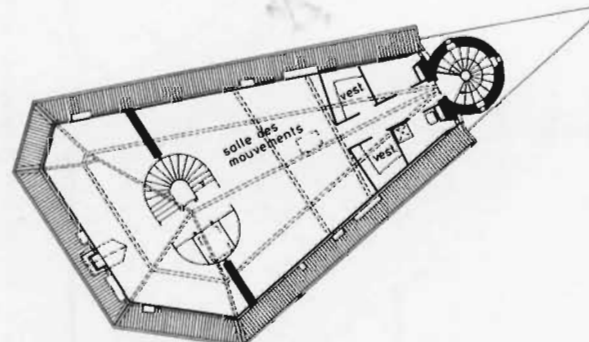
4^e étage.



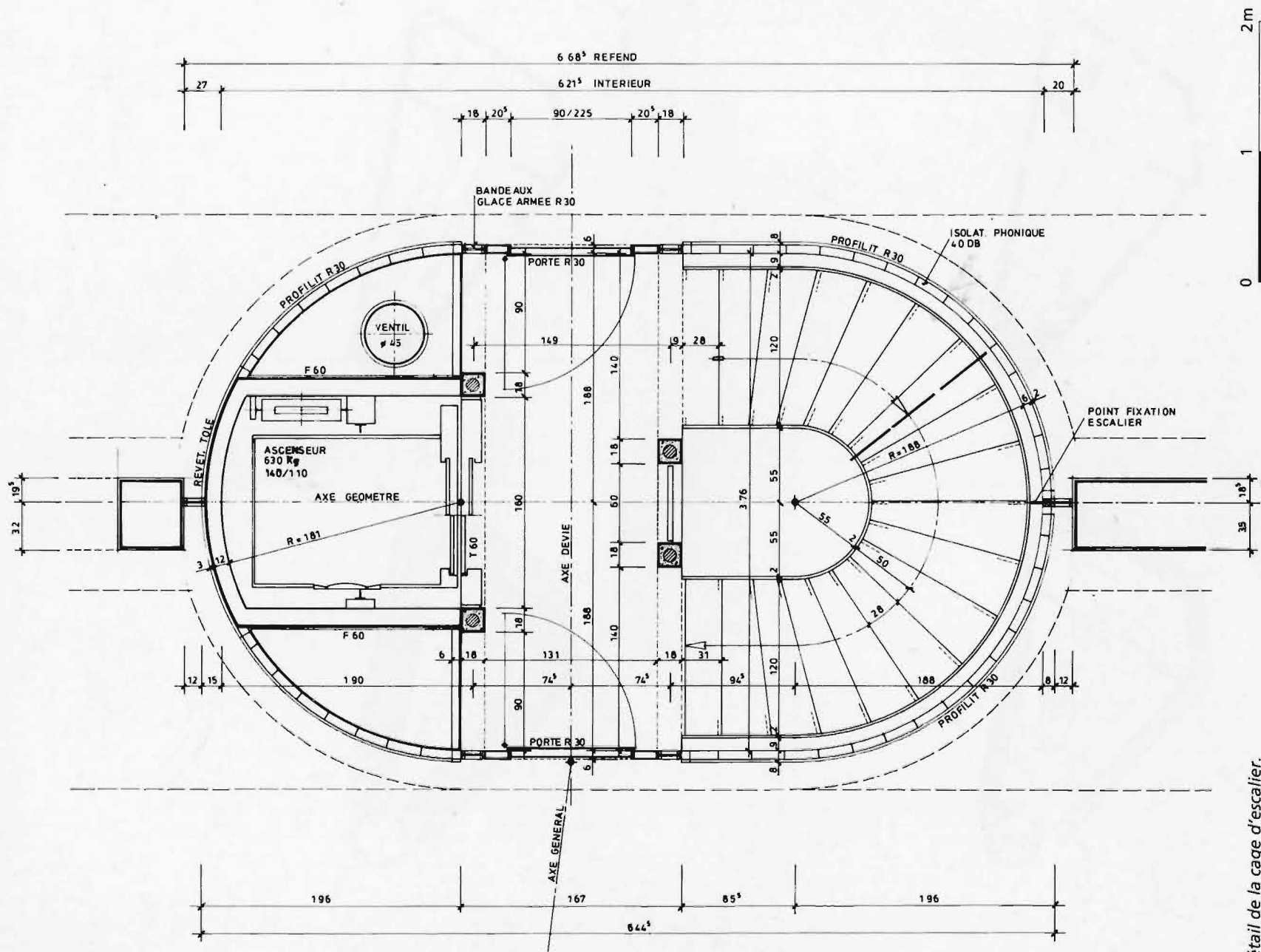
Toiture.



3^e étage.



Combles.



Détail de la cage d'escalier.







Données techniques

Maître de l'ouvrage

Ville de Genève, Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie

Service d'architecture

Jean-Pierre Bossy, chef de service

Jorge Arsich, architecte, responsable de l'opération

Service de l'énergie

Pierre Henri Heizmann, adjoint de direction

Olivier Ouzilou, ingénieur électricien

Conservation du patrimoine architectural

Ville de Genève, Département municipal des affaires culturelles

Martine Koelliker, conseillère en conservation du patrimoine architectural

Service exploitant

Ville de Genève, Département municipal

des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

Patrick Fuchsloch, adjoint technique de direction

au Service des écoles et institutions pour la jeunesse

Architectes

Edouard Nierlé

José Duarte, collaborateur

Ingénieurs

Ingénieur civil: Jean Regad

Ingénieurs géotechniciens: Géotechnique appliquée, Pierre & Claude Dériaz & Cie SA

Ingénieurs géomètres: Géomatique SA,

Hochuli, Kohler, Dunant

Ingénieurs acousticiens: F. Lançon & J. Schaad

Spécialiste

Atelier Saint-Dismas

Eric Favre-Bulle

Restauration peintures et sculptures polychromées

Subvention

Fonds cantonal des monuments et des sites

PROGRAMME

Sous-sol (salle polyvalente)

- salle polyvalente d'environ 80 places avec régie, à disposition du Centre d'iconographie genevoise et d'associations du quartier
- atelier musique
- hall, dégagement, local technique

Rez-de-chaussée (accueil)

- escalier d'accès au sous-sol
- accueil-bar, office, bureau
- sanitaires, locaux techniques

1^{er} étage (espace adolescents)

- accueil, cafétéria
- salle de réunions (salle Blavignac)
- sanitaires, réduit, dégagement

2^e étage (cuisine et salle commune)

- réfectoire aménagé pour 40 personnes
- cuisine équipée pour préparer 80 repas
- salle de réunions aînés
- sanitaires, dégagement

3^e étage (espace enfants)

- accueil, espace enfants
- salle des mousses, lieu de détente
- rangement, sanitaires, dégagement

4^e étage (salles de réunions)

- cours informatique
- salle de réunions et cours pour aînés
- atelier maquettes, atelier
- rangement, sanitaires, dégagement

5^e étage / combles (salle de mouvements)

- salle de mouvements
- vestiaire femmes, hommes, douche, local technique

COÛT DES TRAVAUX

Coût total: 5 540 000 francs

Volume SIA: 5200 m³

Prix au m³ SIA: 916 francs

Références

CHRONOLOGIE

Ancienne

Architecte: Jean-Daniel Blavignac (1817-1876)

1851: premiers croquis pour une maison personnelle

1859: achat de la parcelle par l'architecte

1859-1862: construction de l'immeuble

1862: en difficultés financières, l'architecte revend son immeuble

Récente

1965: adoption, par le Conseil d'Etat, d'un projet d'aménagement des abords de l'hôpital prévoyant la démolition de l'immeuble

1987: adoption d'un nouveau plan prévoyant le maintien de l'immeuble

16 février 1988: projet définitif établi en accord avec l'Association de la maison de quartier de Plainpalais

Juin 1988: projet écarté, à la suite du refus du 11^e Plan financier quadriennal par le Conseil municipal

1989: ordre du Département des travaux publics d'établir des dispositifs de sécurité, étant donné le délabrement de l'immeuble

20 mars 1990: vote, par le Conseil municipal, d'un crédit de 200 000 francs pour l'étude de la restauration des façades et de la réfection des structures

13 août 1990: dépôt de la requête en autorisation de construire

26 septembre 1990: dépôt, par le Conseil administratif, de la proposition n° 345 ouvrant un crédit de 3 480 000 francs pour ces travaux (mis en attente)

30 janvier 1991: autorisation de construire délivrée par le Département des travaux publics

26 février 1991: vote, par le Conseil municipal, d'un crédit de 100 000 francs pour l'étude d'une réaffectation en logement pour étudiants (compte tenu de la nouvelle loi fédérale prévoyant le subventionnement de ce type de logements)

23 octobre 1991: motion M 1015 de M^{me} I. Schlemmer, MM. G. Savary, M. Tornare et A. Dupraz, demandant l'étude parallèle des deux réaffectations, acceptée par le Conseil municipal

31 octobre 1991: dépôt d'une demande de complément à l'autorisation de construire au Département des travaux publics

27 janvier 1992: autorisation complémentaire délivrée par le Département des travaux publics

24 juin 1992: réponse du Conseil administratif à la motion M 1015, renvoyée à la commission des travaux

11 janvier 1993: rapport n° 176 A de la commission des travaux

17 mars 1993: vote, par le Conseil municipal, d'un crédit de 50 000 francs pour l'étude de la réaffectation en maison de quartier

23 mars 1993: arrêté MS-i 34, du Département des travaux publics, inscrivant l'immeuble à l'inventaire

26 juillet 1993: dépôt d'une demande de complément à l'autorisation de construire au Département des travaux publics

10 mars 1994: autorisation complémentaire délivrée par le Département des travaux publics

14 juin 1994: vote, par le Conseil municipal, d'un crédit de 5 104 000 francs, dont à déduire 104 000 francs de subvention cantonale, soit net 5 000 000 francs, destiné à la restauration et à la transformation de l'immeuble en maison de quartier de Plainpalais-Cluse-Roseaie

Février 1995: début des travaux

23 mai 1996: bouquet (achèvement du gros-œuvre)

15 juillet 1997: achèvement du chantier

25 septembre 1997: inauguration

SOURCES

Ville de Genève

– Centre d'iconographie genevoise, collections du Vieux-Genève (dossier *La Tour*) et de la Bibliothèque publique et universitaire (*iconographie*, 48M)

Etat de Genève

– Archives d'Etat, *Archives hospitalières*, Ee 39 et Ee 40

BIBLIOGRAPHIE

EL-WAKIL Leïla (sous la direction de), *Jean-Daniel Blavignac 1817-1876*, Carouge, 1990, catalogue d'exposition du Musée de Carouge

EL-WAKIL Leïla, « Jean-Daniel Blavignac: architecte-caméléon » dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, Bâle, 1982, pp. 277-290

EL-WAKIL Leïla, « Jean-Daniel Blavignac: le revers du génie » dans *Revue du Vieux-Genève*, Genève, 1982, pp. 9-15

Remerciements

Cette plaquette est éditée
par la Ville de Genève
avec le soutien financier
des mandataires et entreprises
suivants ayant participé
à cette réalisation.

MANDATAIRES

Edouard Nierlé
Architecte
Rue des Voisins 15
1205 Genève

Jean Regad
Ingénieur civil EPFL
Rue du Clos 21-23
1207 Genève

F. Lançon & J. Schaad
Acousticiens
Architectes EAUG/SIA
Quai Ernest-Ansermet 40
1205 Genève

HKD Géomatique SA
Hochuli, Kohler, Dunant
Chemin de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy

Géotechnique appliquée
P. & C. Deriaz & Cie SA
Rue Blavignac 10
1227 Carouge

Permis de construire
Communication & Urbanisme
Richard Quincerot
Pré-Naville 1
1207 Genève

Atelier Saint-Dismas
Restauration d'œuvres d'art
Chemin de la Dîme 11
1294 Genthod

ENTREPRISES

Angeloz
Charpente, escaliers, parquets
Route de Foliaz 2
1257 Charrot

Bagattini SA
Carrelage
Rue Malatrex 12
1201 Genève

Capt & Cie SA
Paratonnerre
Chemin du Polny 7
1066 Epalinges

Cona Michel SA
Gypserie-peinture
Rue des Pâquis 49
1211 Genève 21

Construmet SA + Zwahlen & Mayr SA
Charpente métallique
p.a. Rue de Lyon 114
1203 Genève

Dell'Acqua SA
Menuiserie-ébénisterie
Chemin Philibert-de-Sauvage 37
1219 Châtelaine

Electricité Plainpalais SA
Rue des Maraîchers 36
1205 Genève

Famaflor
Sols sans joints SA
Chemin Taverney 11
1218 Grand-Saconnex

Flos SA
Lustrerie
Boulevard Saint-Georges 75
1205 Genève

Guillermin Michel
Serrurerie
Avenue de Rosemont 8
1208 Genève

Inotherm SA
Ventilation
Rue Jacques-Dalphin 48
1227 Carouge

Lamelle-Glass SA
Vitrerie
Rue de la Prulay 2bis
1217 Meyrin

Multi+Therme SA
Chauffage
Rue Ancienne 84A
1227 Carouge

Net & Clair SA
Nettoyage
Rue de la Servette 30A
Case postale 2669
1211 Genève 2

Otis
Ascenseur
Chemin de la Gravière 6
Case postale 1732
1227 Carouge

P. Leprat SA + J.-J. Mello
Taille de pierres
p.a. Chemin de la Cartouchière 8
1228 Plan-les-Ouates

Regent
Appareils d'éclairage SA
Rue de Saint-Jean 30
1203 Genève

Reliance SA
Fumisterie
Avenue François-Besson 21
1217 Meyrin

Renoantic SA
Traitement de charpente
Route de Blonay 128
1814 La Tour-de-Peilz

Sallaberry Bruno
Peintre en lettres
Rue Jean-Antoine-Gautier 13
1201 Genève

Sanitas Troesch Suisse
Agencement de cuisines
Chemin de la Gravière 8
1227 Acacias

Tremblet Alain
Ferblanterie
Rue de Lyon 110
1203 Genève

Uldry
Menuiserie-charpente
Chemin de Valérie 24
1292 Chambésy

Vilver Elévateurs SA
Plate-forme handicapés
Route de Suisse 11
1290 Versoix

Zschokke-Tubulaire
Echafaudages
Chemin Isaac-Anken 8
1219 Aïre

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Archives d'Etat de Genève: 13

Centre d'iconographie genevoise: 9, 12

Documentation photographique Ville de Genève
14, 15

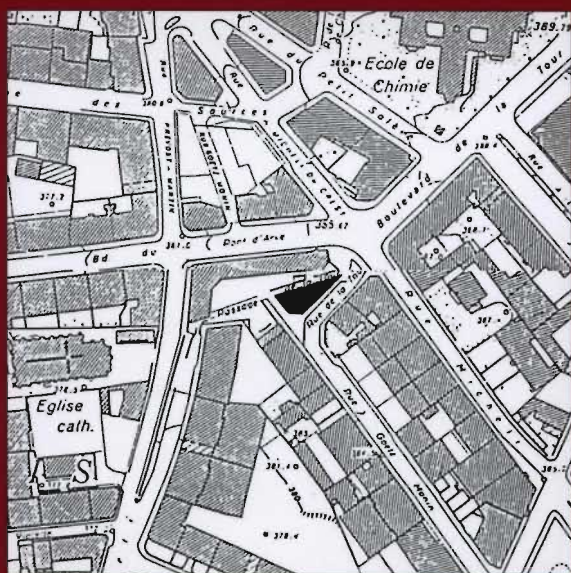
Jean-Luc Brutsch: 6, 17, 18, 19, 25, 26, 27

Alain Grandchamp: 4

G. Klemm: 11

Graphisme
Pierre Lipschutz

Impression
m+h, Genève, sous la direction de J.G. Cecconi



DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

Musée Ariana, Avenue de la Paix 10

Hôtel Tonnet, Rue de l'Hôtel-de-Ville 12

Institut et Musée Voltaire, Rue des Délices 25

Ecole du XXXI-Décembre 63

Un îlot médiéval, Grand-Rue 26, Boulangerie 3-5, Saint-Germain 3

La Maison Picot, Plateau de Frontenex 11

Bains des Pâquis, Quai du Mont-Blanc

Ecole Necker, Rue Necker 4

Ecole de Sécheron, Avenue de France 15

Station-abri de Rive, Rond-Point de Rive

À PARAÎTRE

Monument Brunswick, Quai du Mont-Blanc

Prix de la publication: FS 10.-